

Paris, le 27 novembre 2025

- 5, rue Pleyel  
93200 St Denis
- fgaac-cfdt@fgaac.org
- www.fgaac-cfdt.fr
- FGAAC-CFDT Officiel



# RÉUNION D'ÉCHANGES AVEC JEAN CASTEX :

## LA FGAAC-CFDT OBTIENT DES MESURES IMPORTANTES !

### APRÈS AVOIR RENCONTRÉ LES OS ET ÊTRE ALLÉ EN RÉGION, JEAN CASTEX A EFFECTUÉ SES PREMIÈRES ANNONCES :

Après avoir rencontré l'ensemble des OS représentatives en bilatérales, et effectué plusieurs déplacements en région, le nouveau Président a souhaité organiser un nouveau rendez-vous d'échanges.

Les revendications portées par la FGAAC-CFDT lors de cette réunion ont porté principalement sur les salaires, l'emploi, l'unité sociale et les filiales, les conditions de travail, la sécurité !

Le Président a procédé à plusieurs annonces concernant notamment le versement d'une prime de partage de la valeur, l'anticipation des prochaines NAO ou l'extension de la durée de maintien des accords dans les filiales voyageurs déjà créées de 15 mois à 24 mois ! ☺☺☺

### L'ENSEMBLE DES MESURES ANNONCÉES PAR LE PRÉSIDENT CASTEX SERONT REPRISES DANS UN COURRIER TRANSMIS LA SEMAINE PROCHAINE

1885-2025, DEPUIS 140 ANS LA FGAAC-CFDT DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

*Mon syndicat professionnel en direct sur mon téléphone ou ma tablette !*



Actus  
Infos  
Contacts



Accès aux simulateurs  
CAA et mutuelle



Téléchargez gratuitement l'application



## LE PRÉSIDENT CASTEX A EFFECTUÉ DES ANNONCES IMPORTANTES CONCERNANT LES SALAIRES ET L'UNITÉ SOCIALE DU GROUPE :

La FGAAC-CFDT a revendiqué la mise en oeuvre de mesures salariales complémentaires pour 2025 ainsi que l'anticipation des négociations salariales 2026 dès le mois de janvier prochain ! La FGAAC-CFDT a également demandé que l'ensemble de ces mesures soient applicables aux agents des filiales fret et voyageurs !

Face à une situation sociale très alarmante dans les filiales, la FGAAC-CFDT a également revendiqué la prorogation du maintien des accords dans les filiales de Voyageurs à 36 mois ainsi que la réouverture de négociations d'un accord Groupe sur les filiales et de l'accord sur les niveaux de négociations afin de renforcer un socle de droits communs protecteur !



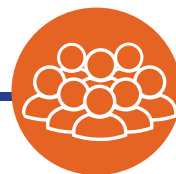
### ATTRIBUTION D'UNE PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR :

- ➔ La FGAAC-CFDT obtient le versement d'une PPV dont le versement interviendrait en décembre 2025 !
- ➔ Son montant et ses modalités de versement seront définies très rapidement. Elle sera attribuée aux agents des 5 sociétés et les filiales pourront également l'attribuer !



### LES NAO 2026 SERONT AVANCÉES AU 13 JANVIER 2026 :

- ➔ Le Président répond favorablement à la demande de la FGAAC-CFDT d'avancer les NAO 2026 en janvier 2026.
- ➔ Elles auront lieu le 13 janvier 2026 et la FGAAC-CFDT a revendiqué notamment une mesure d'augmentation générale, l'annualisation de l'ancienneté, le versement d'une seconde PPV !



### 6000 RECRUTEMENTS SONT PRÉVUS POUR 2026 :

- ➔ Le Président a annoncé que 6000 recrutements seraient budgétés en 2026 et que le solde entrées/départs resterait positif.
- ➔ 90% des recrutements seront ciblés vers la production et vers les métiers en tension, incluant les métiers de la conduite !



### UN NOUVEAU PLAN D'ACTION POUR LA COMMANDE DES ADC :

- ➔ Le Président a confirmé que la Direction de Voyageurs réunirait les OS début janvier, pour aborder les suites qui seront données à l'audit en lien avec la commande du personnel et qu'un plan d'actions amélioré serait proposé afin d'améliorer les conditions de travail des ADC.



### LES ACCORDS SERONT MAINTENUS 24 MOIS DANS LES SD VOYAGEURS

- ➔ Le Président a validé une extension de 15 mois à 24 mois de l'ensemble des accords, des textes RH et métiers dans les sociétés dédiées de Voyageurs déjà créées.
- ➔ La DUE filiales sera clarifiée sur certains points comme la garantie de rémunération ou les parcours professionnels !



### L'ACCORD ONC SERA RENÉGOCIÉ ET CERTAINS ACCORDS ÉTENDUS :

- ➔ Le Président a annoncé que l'accord sur les niveaux de négociations collectives qui arrive à terme en fin d'année 2025 serait prorogé de 6 mois et renégocié rapidement !
- ➔ Certains accords seront élargis aux filiales avec des accords cadre qui pourront être complétés par les filiales !